



MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

CATÉGORIE B

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

LA FORMATION THÉORIQUE

AVANTAGES PERMIS VOUS PROPOSE DES COURS THEMATIQUES ET DES TESTS D'ÉVALUATION EN PRESENTIEL ET EN LIGNE

La formation théorique en présentiel se déroule collectivement et/ou individuellement, dans les locaux de l'école de conduite, et peut-être dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité en fonction des demandes et si un enseignant est disponible.

Les cours théoriques comprennent :

1. Des cours thématiques sur :
 - La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
 - Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
 - L'influence de la fatigue sur la conduite ;
 - Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
 - Les usagers vulnérables ;
 - Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ; - les gestes de premiers secours ;
 - Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
 - Le transport d'un chargement et de personnes ;
 - La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.
2. Des tests d'évaluation correspondant à des séries de 40 questions conformes à l'examen du code de la route.

Horaires des cours théoriques :

Les cours thématiques sont organisés :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 17H00 à 19H00
- Les samedis de 10H00 à 12H00

Les tests d'évaluation sont organisés :

- Les lundis et jeudis de 10H00 à 17H00
- Les mardis et mercredis et vendredis de 10H00 à 12H00 et de 15H00 à 20H00

En fonction des demandes et de la disponibilité, un enseignant développe les cours thématiques et corrige les tests d'évaluation.



La formation théorique en ligne se déroule sur <https://www.Prepacode-enpc.fr>

Un identifiant et un mot de passe vous sont envoyés par mail.

Les horaires sont libres et vous pouvez utiliser votre smartphone, ordinateur, tablette...

2 applications sont proposées, des cours thématiques et des tests d'évaluation.

L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des cours thématiques et tests d'évaluation en présentiel de renforcer les besoins.

Les cours thématiques portent sur :

Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;

Le Conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;

La Route (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;

Les Autres Usagers (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;

Les Notions Diverses (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;

Les Premiers Secours (règles de comportement en cas d'accident) ;

Prendre et Quitter le Véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;

La Mécanique et les Équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;

La Sécurité du Passager et du Véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule) ;

L'Environnement (l'utilisation du véhicule et respect de l'environnement).

Ces cours thématiques sont renforcés par des séries thématiques de 10 questions en nombre illimité.

Des tests d'évaluation conforme à l'examen du code de la route, plus de 4350 questions

Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.

Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.

Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.



LA FORMATION PRATIQUE

Pour débiter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret d'apprentissage.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des bilans de compétences seront effectués au cours de la formation, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et organisés :

- Du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00
- Le samedi de 8H00 à 14H00

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une régularité des leçons de conduite, c'est pourquoi AVANTAGES PERMIS vous propose un rythme de 3 heures de cours pratiques par semaine pour une meilleure efficacité.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/seine-saint-denis/les-pavillons-sous-bois/avantages-permis-les-pavillons-sous-bois> dans la rubrique « documents utiles ».



CATÉGORIES A1 et A2

FORMATION THÉORIQUE

L'AUTO-ÉCOLE PROPOSE DES TESTS D'ÉVALUATION EN DISTANCIEL SUR LE SITE : <https://www.Prepacode-enpc.fr> (Code Moto)

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les cours en ligne sont des séries de 40 questions et/ou vidéos conformes à la banque de questions officielles avec des situations de conduite 100% réelles et des examens blancs.

Avantages Permis peut suivre votre avancement et compléter vos besoins lors des cours pratiques.

Les séries portent sur 9 thèmes :

- | | |
|--|--|
| 1. Le conducteur ; | 6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ; |
| 2. Les dispositions légales en matière de circulation routière ; | 7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ; |
| 3. La route ; | 8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ; |
| 4. Les autres usagers de la route ; | 9. Les premiers secours. |
| 5. La réglementation générale ; | |

Les horaires sont libres.

FORMATION PRATIQUE

Pour débiter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret d'apprentissage.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

La formation pratique A1 et A2 d'une durée de 20H minimum (8H sur aire fermée à la circulation et 12H en circulation) ou 15H pour la formation A2 si vous avez déjà obtenu la catégorie A1 (5H sur aire fermée à la circulation et 10H en circulation) se déroule de la manière suivante :

- Les cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation et dès que votre niveau pratique est suffisant des cours en circulation sont organisés.

Des bilans de compétences seront effectués au cours de la formation, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.

- Les Cours sont individuels et/ou collectifs – 3 élèves maximum
- Ils sont organisés > Du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00 et Le samedi de 8H00 à 14H00



CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/seine-saint-denis/les-pavillons-sous-bois/avantages-permis-les-pavillons-sous-bois> dans la rubrique « documents utiles ».

CATÉGORIE AM

La formation AM d'une durée de 8H est dispensée sur au moins 2 jours et se déroule en 5 phases :

1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)
2. Conduite hors circulation (1 heure minimum de formation)
3. Code de la route
4. Conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures minimum de formation)
5. Sensibilisation aux risques (1 heure)

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal doit être présent

FORMATION THÉORIQUE

Les apports théoriques sur le code de la route se font en parallèles des cours pratiques.

Ces cours portent sur :

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Le positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Le franchissement d'intersections et régime de priorité

En fin de formation une séquence de sensibilisation aux risques d'une durée d'une heure est organisée sur RDV.

Cette séquence peut porter sur :

- Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

FORMATION PRATIQUE

- Les cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation et dès que vous maîtrisez le maniement du cyclomoteur des cours de circulation en agglomération et hors agglomération sont organisés.
- Les cours pratiques sont individuels – 1 élève maximum
- Ils sont organisés :
 - Du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00
 - Le samedi de 8H00 à 14H00

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/seine-saint-denis/les-pavillons-sous-bois/avantages-permis-les-pavillons-sous-bois> dans la rubrique « documents utiles ».

Avantages Permis – 143, avenue Jean Jaurès 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

5

01.48.48.65.06 - avantagespermispavillons@gmail.com

N° de Siret : 528 616 725 000 16 – APE : 8553Z – RCS : BOBIGNY

N° D'Agrément : E 11 093 3209 0 – N° TVA : FR 00528616725

N° D'Activité professionnelle (NDA) : 11930885593